

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINTE-FOY  
DU MERCREDI 15 JUILLET 2015**

**Avancement des travaux d'aménagements paysagers du parc de loisirs**

L'aménagement du parcours de golf est terminé.

L'installation des jeux, bateau inclus, sera terminée pour fin Juillet. Seule la tyrolienne, endommagée suite à un accident du camion de livraison, ne pourra être posée avant les congés d'été de l'entreprise.

Ces jeux feront l'objet d'un contrôle hebdomadaire par les services techniques communaux et d'un contrôle annuel par un organisme agréé.

Le parcours de santé a été redessiné pour éviter les zones les plus humides et comportera une « boucle d'été ». Le tracé du parcours pourra être modifié chaque année.

Il est convenu de remplacer certains « bancs cubes » par des bancs avec dossiers et l'emplacement des poubelles est validé.

Un point presse sera organisé le 29 Juillet sur site pour informer le public de l'ouverture de ce parcours.

Des panneaux supplémentaires rappelant que la baignade est interdite seront installés autour du plan d'eau.

**Travaux à la salle de sports**

Différents travaux vont être réalisés à la salle de sports pendant l'été :

- Remplacement des tôles translucides de la couverture.
- Installation d'un déshumidificateur.
- Traçage des lignes réglementaires du terrain de basket.

**Cession du fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie**

Monsieur Noël VERDON rappelle qu'un bail commercial de neuf ans avait été conclu, à compter du 1er Juillet 2011, avec M. et Mme HERPIN Franck pour le local commercial communal à usage de boulangerie-pâtisserie, comportant à l'étage une partie logement, situé aux 51 et 53 Rue Maurice Raimbaud.

Il indique que M. et Mme HERPIN ont fait part de leur intention de céder le 1<sup>er</sup> Octobre 2015 le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, dénommée « Le Fournil Foyen », à M. et Mme FLORANCE, demeurant à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), qui sont venus se présenter en Mairie. Ceux-ci travailleront avec leur fils, pâtissier, fabriqueront les différents pains et pâtisseries de façon artisanale et continueront à effectuer des tournées.

Le Conseil Municipal accepte la cession du droit au bail, à compter du 1<sup>er</sup> Octobre, aux nouveaux locataires, M. et Mme FLORANCE Bruno.

**Dénomination de voies nouvelles**

Les voies intérieures du futur lotissement « Les Rives du Lac, en cours de viabilisation à proximité du plan d'eau du parc de loisirs, sont dénommées comme suit :

- Rue Alphonse de Lamartine
- Rue Victor Hugo
- Rue George Sand
- Allée Charles Baudelaire
- Allée Paul Verlaine

**Bilan de l'Association Cantine Scolaire**

Madame Isabelle Rabiller présente les comptes de l'Association du Foyer Rural, « Section Gestion de la Cantine Scolaire », au titre de l'année scolaire 2014/2015.

Elle rappelle que cette association, qui gère la cantine scolaire pour les élèves des écoles primaires de la commune, participe activement au bon fonctionnement de la vie scolaire et apporte une prestation de qualité appréciée par les parents d'élèves.

La fréquentation de la cantine scolaire, notamment par les élèves en bas âge de classes maternelles, en forte hausse depuis le début de l'année, a engendré des besoins d'encadrement supplémentaires et, par voie de conséquence, une forte augmentation des dépenses de personnel.

Le déficit au titre de l'année scolaire 2014/2015 s'élève à 9 800 €.

Le Conseil décide d'attribuer à cette association une subvention complémentaire de 4 000 € au titre de l'année 2015, qui sera versée en fonction de ses besoins.

### **Point sur l'activité des Commissions :**

#### • **Commission de l'urbanisme :**

- L'étude environnementale, prévue dans le cadre de la procédure de révision allégée du PLU pour permettre la mise aux normes d'une exploitation agricole au Pont Chartran, a été réalisée.
- Noël Verdon indique que les pré-enseignes dérogatoires dont bénéficiaient les commerces sont interdites depuis le 13 Juillet dans les communes de moins de 10 000 habitants.

#### • **Commission de l'action sociale :**

- Le CCAS prépare la « Journée de la prévention » du 19 Septembre.
- Des courriers ont été transmis aux jeunes âgés de 6 à 16 ans pour les informer de la mise en place par le CCAS de l'action « Coup de pouce aux jeunes » pour les pratiques sportives.

#### • **Commission de l'économie et du tourisme :**

- Le marché du dimanche 12 Juillet a connu une meilleure fréquentation, sans doute en raison de l'animation proposée et de l'accueil des estivants par la CCAV.
- Une réunion est programmée le 22 Juillet avec Vendée-Expansion pour l'élaboration d'un document de commercialisation des lots du parc d'activités économiques de l'Épinette.

#### • **Commission de la communication et de la culture :**

- Le dernier concert des Music'halls, organisé lors de la fête de la musique du 19 Juin, a été un succès.
- La date de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sera fixée ultérieurement avec Monsieur le Maire.
- Dans le cadre de la préparation de la prochaine saison culturelle la commission recherche une pièce de théâtre.
- Assemblée générale de l'Association de la Bibliothèque : Le nombre de lecteurs est en augmentation. L'association recherche de nouveaux membres bénévoles.
- Manifestation communautaire « Tous en Promenade » organisée par la CCAV le 13 Septembre : Une réunion d'information a eu lieu la semaine dernière à la CCAV.

#### • **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les nouvelles fenêtres de la Mairie ont été posées fin Juin.
- Suite à la réfection de l'enrobé Rue de Pierre Levée par le Département, la signalisation horizontale reste à réaliser.
- Les travaux d'évacuation des eaux pluviales Rue de la Vertonne et Allée du Treil ont été réalisés par l'Entreprise Colas.
- Des éclairages solaires ont été installés sur deux escaliers du centre bourg reliant la place de l'église aux commerces.

#### • **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Les travaux de peinture de l'école vont être effectués fin Juillet.
- Des devis vont être demandés pour l'achat de mobilier complémentaire et d'un vidéoprojecteur interactif pour l'école. Le montant alloué est de 5 000 €.
- Le site internet de la Mairie a dépassé les 100 000 visiteurs en un an.
- Il n'est pas prévu d'ouverture d'une nouvelle classe à l'école du Marronnier qui recense 114 inscriptions pour la rentrée de Septembre 2015.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Seuls quatre parents d'élèves étaient présents à l'assemblée générale de l'Association Cantine Scolaire du 26 Juin, à laquelle toutes les familles concernées avaient été invitées.
- A la rentrée prochaine, un agent de l'école privée sera mis à disposition de la cantine scolaire pour aider à la surveillance pendant les repas.